Peumerit-Quintin

BULLETIN MUNICIPAL



BONJOUR À TOUS

Le bulletin municipal qui vous est adressé a été rédigé par le Comité Consultatif «Communication et numérique», constitué d'élus et d'habitants de la commune.

Vous y trouverez les informations usuelles, mais également, des articles rédigés par des habitants de Peumerit sur Peumerit. À l'avenir, ce comité fera appel à vous, si vous le souhaitez, pour nourrir ce bulletin de vos articles et photographies...

C'est en juillet dernier, qu'une nouvelle équipe municipale a vu le jour. Ces femmes et ces hommes que vous avez choisis ont à cœur de travailler ensemble dans un objectif commun: celui de faire ensemble, avec la population.

Le taux de participation aux élections municipale ayant atteint 93%, notre commune est lauréate pour recevoir la « Marianne du Civisme », plaque qui sera apposée en Mairie. Celle-ci nous sera remise par l'ADAMA (Association des Anciens Maires et Adjoints des Côtes d'Armor), le 7 avril prochain lors de notre Conseil Municipal.

La Covid a coupé notre élan, nous imposant l'isolement et des contraintes... C'est ainsi que nous n'avons pu nous rencontrer : pas de cérémonie des vœux, pas d'inauguration des travaux du bourg, pas de repas des plus de 60 ans, une cérémonie du 11 novembre à effectif réduit, le comice annulé...

Mais, l'enthousiasme de notre nouvelle municipalité ne s'étiole pas, il nous faut inventer, aménager, créer autrement...

Une réunion des 11 élus, s'est tenue en février, afin de laisser à chacun la possibilité de s'exprimer sur la vision de notre mandat. De nombreux domaines ont été abordés, mais de l'avis de tous, il est primordial de vous donner la parole. Ne pouvant nous réunir, nous vous avons adressé une proposition de consultation, celle-ci se trouve également dans ce bulletin. Nous vous en communiquerons les résultats. De vos idées, naîtront des projets. Tous les habitants de Peumerit peuvent y répondre, les adultes et aussi les jeunes!

La rénovation de la salle des associations, (les anciennes classes) va débuter en avril. Ce projet répond au plan de relance du département, qui prend en charge 80% des dépenses.

Un premier chantier participatif a réuni, l'automne dernier, des volontaires pour entretenir le cimetière et les plates bandes du bourg. Cette opération sera reconduite au printemps.

Les projets de voirie sont en cours. Un groupement d'achat d'enrobé se met en place, regroupant quelques communes autour de Rostrenen, dont Peumerit.

Le chemin de Pempoul Helles fait l'objet d'une étude pour son entretien, l'élagage des talus longeant ce chemin est la première des activités à mettre en place.

Les archives de la commune autrefois remisées dans l'ancienne mairie, ont fait l'objet d'un premier tri. Les documents conservés sont en cours de séchage dans la salle du conseil en attendant leur classement prochain.

Dans l'espoir de bientôt nous retrouver, souhaitons-nous, à tous, une belle année!

Marie-Hélène BERNARD, Maire



MAIRIE DE PEUMERIT-QUINTIN

Ouverture de la mairie au public : Lundi, mardi, jeudi & vendredi de 14h00 à 17h30 Mercredi de 9h00 à 12h30

CONTACTS Tél. 02 96 36 55 12

Courriel: mairie.peumerit-quintin@orange.fr www.peumerit-quintin.fr

PERSONNELS

Secrétaires : Nolwenn Le Bars et Anne-Sophie le Rudulier.

Agent technique communal : Eliane Le Moal

LES ÉLUS ······ET LES COMMISSIONS COMMUNALES

Marie-Hélène BERNARD

Maire

En charge de : culture-jeunesse-sport-associations, communication-numérique, finances, urbanisme, action

sociale

Commission: bâtiments, appel d'offres (présidente) Représentation: SDE (titulaire), gendarmerie (suppléante)

Jean LE MAGOUROU

1er adjoint au Maire

En charge de: voirie-élagage

Commission: bâtiments, espaces verts et naturels, culture-jeunesse-sport-associations

Représentation: gendarmerie (titulaire), sécurité routière, service national

Pierrick PUSTOC'H

2ème adjoint au Maire

En charge de : bâtiments, espaces verts, naturels et randonnées

Commission: voirie-élagage, finances, appel d'offres (suppléant), urbanisme Représentation: CCKB, frelons asiatiques, syndicat d'eau (suppléant)

Rachelle GAUTHO

Conseillère Municipale

Commission: espaces verts et naturels, appel d'offres (suppléante), commission communale d'action sociale

(CCAS), finances, élections

Représentation: gendarmerie (suppléante)

MICHEL CONNAN

Conseiller Municipal

Commission: voirie-élagage, appel d'offres (titulaire)

Représentation: gendarmerie (titulaire)

Simon BERTHELIN

Conseiller Municipal

Commission: Culture-jeunesse-sport-associations, communication-numérique, appel d'offres (suppléant),

commission communale d'action sociale (CCAS), finances

Représentation: SDE (suppléant), référent RGPD

René LERAY

Conseiller Municipal

Commission: voirie-élagage

Sylvain LE PROVOST

Conseiller Municipal

Commission: voirie-élagage, appel d'offres (titulaire)

Erwoann BECEL

Conseiller Municipal

Commission: voirie-élagage, appel d'offres (titulaire)

Annie BENION

Conseillère Municipale

Commission: bâtiments, espaces verts et naturels, urbanisme, commission communale d'action sociale (CCAS)

Représentation: syndicat d'eau (titulaire)

Sandrine ALMIN

Conseillère Municipale

••••• LE BUDGET 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| DÉPENSES | | RECETTES | |
|---|-------------|--|-------------|
| Charges à caractère général : Eau, électricité, carburants, petit équipement, fournitures, entretien de matériels, bâtiments et voirie, assurances, taxes foncières | 53300,00€ | Produit des services du domaine et des ventes : Redevance d'occupation du domaine public (sommes versées par Orange et Enedis pour l'occupation du domaine public) | 850,00€ |
| Charges de personnel | 28 050,00 € | Impôts et taxes | 68 500,00 € |
| Autres charges de gestion courante : Indemnités des élus, subventions aux associations, contributions aux frais scolaires | 47150,00€ | Dotations, subventions et participations : Dotations de l'Etat, compensations des exonérations de taxe foncière et taxe d'habitation | 61350,00€ |
| Charges financières : Intérêts des emprunts | 6300,00€ | Autres produits de gestion courante : Loyers des logements, locations de salles, | 14932,36€ |
| Virement à la section d'investissement | 10832,36€ | locations de terres | |
| TOTAL 145 632,36 € | | TOTAL 145 632,36 € | |

SECTION D'INVESTISSEMENT

| DÉPENSES | | RECETTES | |
|---------------------------------------|-------------|--|--------------|
| Taille haie | 600,00€ | Subventions aménagement du bourg (État et Département) | 84000,00€ |
| Réparation des cloches de l'église | 5000,00€ | Emprunt aménagement du bourg | 107 000,00 € |
| Aménagement du Bourg | 233990,00€ | Report résultat section d'investissement 2019 | 7 458,44 € |
| Logiciel mairie | 300,00€ | Report résultat section de fonctionnement 2019 | 45 599,20 € |
| Remboursement du capital des emprunts | 17 000,00 € | Fonds de compensation de la TVA | 2 000,00 € |
| Cautions logements | 600,00 € | Virement de la section de fonctionnement | 10 832,36 € |
| | | Cautions logements | 600,00€ |
| TOTAL 403 122,36 € | | TOTAL 403 122,36 € | |

..... 2021 - TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES

| ACTIVITÉS | TARIF HABITANT DE LA COMMUNE | TARIF HABITANT HORS COMMUNE | CHAUFFAGE (du 15/10 au 30/04) |
|---------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|---|
| Salle + cuisine - 1 journée | 120€ | 150 € | 30 € |
| Salle + cuisine - 2 journées | 150 € | 180 € | 30€ |
| Salle sans cuisine - 1 journée | 50 € | 90 € | 20€ |
| Salle sans cuisine - 2 journées | 60€ | 110 € | 20€ |
| Goûter | 50 € | 70 € | 20€ |
| Réunion (privé, asso) | 0€ | 50 € | 20 € |
| Répétition | - | 20 € | 20 € |
| Sono | 20 € | 30 € | - |

ÉTAT CIVIL

Au 1er janvier 2021, la commune de Peumerit-Quintin compte officiellement 172 habitants.

DÉCÈS

ALLO Martial, le 29 janvier 2020

LE BOURTHE Philippe, le 4 novembre 2020 BOURDOIS Joseph, le 22 décembre 2020

POINT SUR L'ÉLAGAGE

Un travail important a été effectué ces derniers mois le long des voies communales de la commune. Au nom de tous, la municipalité remercie les efforts entrepris.

Le 15 mars était la date limite pour le dégagement des lignes.

Si l'élagage n'est pas réalisé, la commune, après un rappel, suivi si besoin, d'une mise en demeure, se chargera de mander une entreprise pour la réalisation de ces travaux. Les frais seront à la charge du propriétaire.

Avec l'accord des propriétaires, et afin de valoriser le bois, la commune se propose de broyer les branches délaissées. Le 10 avril, la commission espaces naturels, propose un chantier participatif afin de collecter ces branchages et de les broyer. Nous utiliserons le broyeur de la CCKB, Pierrick Pustoc'h sera en charge de l'opération.

Ce broyage sera utilisé pour les plates-bandes communales et le reste sera mis à la disposition des habitants pour leur jardin.

CONSULTATION PUBLIQUE •

Madame, Monsieur, vous avez la parole...

Lors de la campagne électorale du printemps 2020, nous avions émis l'idée d'organiser des réunions publiques.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons toujours pas nous réunir en raison de la situation sanitaire.

Toutefois, soucieux d'être à votre écoute, le Conseil Municipal propose à chacun d'entre vous, une consultation afin que vous puissiez vous exprimer sur tout sujet vous tenant à cœur, (voirie, culture, communication, environnement, etc.). Vous pouvez, ci-dessous, répondre aux questions posées, de façon anonyme.

N'hésitez pas à dupliquer ce questionnaire pour les membres de votre famille.

LES ASSOCIATIONS DE PEUMERIT



KEVREDIGEZH TAL AN DOUR

Lañset mat bepred e oa ar bloavezh 2020 gant kevredigezh Tal an dour... Plijet en doa ken ken d'ar vugale ha d'ar re vras Purid ha Tremargad an abadenn « Les découvertes de Grelette » e sal ar gouelioù 'penn kentañ miz genver.

Un neubeut goude eno, en doa kontet Marsel Gwilhou avanturioù Yann al Laer, istor ur paotr fin ha lemm e spered. Un abadenn kinniget gant Dastum, filmet gant Bastian Gwilhou e sal Purid bet kempennet ha klinket gant Mathilde Jan. Gall' a reer bremañ sell ouzh ar film-se en linenn war youtube.com, padout a ra 38 munutenn.



Dibaoe se, 'giz meur a gevredigezhioù, Tal an dour 'zo chomet manier kousket met war ul lagad hepken ha prest da adlañsañ an nozvezhioù krampouezh e ostaliri « An digare » hag an trok' plantennoù.

Evit ar raktresoù, goude ur gejadenn gant ar c'huzul-ker nevez, ur santier binojennoù balizennet a zo war ar stern, un neubeut a labourioù 'vo graet e sal ar c'hevredigezhioù. En ur c'hortoz deizioù gwelloc'h evit en em vodañ en dro hep maskl ebet, souetiñ a ran deoc'h en anv kevredigezh Tal an dour ur bloavezh mat 2021.

Fulub 'Gwern, presidant Tal an dour

ASSOCIATION TAL AN DOUR

L'année 2020 avait pourtant bien démarré pour l'association Tal an dour... le spectacle des enfants « Les découvertes de Grelette » avait réjoui petits et grands de Peumerit et Trémargat début janvier à la salle des fêtes.

Nous avions fin janvier fait la belle part aux contes avec la venue de Marcel Guillou qui nous avait conté les aventures de Yann al laer (Yann le voleur), l'histoire d'un gars intelligent et à l'esprit affuté. Cette belle idée de partenariat avec DASTUM, filmé par Sébastien Guillou dans un décor floral réalisé par Mathilde Jan fut une réussite, le film est désormais disponible en ligne sur youtube.com et dure 38 minutes.



Depuis, Tal an dour comme la plupart des associations culturelles est en sommeil mais ne désespère pas de retrouver prochainement ses soirées crêpes, l'ouverture du café associatif « An digare » et son fameux troc'o plantes...

En matière de projet, suite à une rencontre avec la nouvelle municipalité, un circuit de randonnée balisé devrait voir le jour prochainement, quelques travaux sont prévus dans le local associatif.

Dans l'attente de jours meilleurs, dans la hâte de faire tomber le masque et de pouvoir nous retrouver joyeusement, je vous souhaite au nom de l'association une bonne année 2021.

Fulub Le Guern, président de Tal an dour

ACTIVITÉS DU CLUB DES AÎNÉS 2020

Comme beaucoup d'associations, le Club des personnes âgées de Peumerit a subi la crise de la Covid.

Les activités 2020 ont pris fin au moins de mars. Le port du masque et les distanciations nous ont contraints à arrêter toute activité.

Du fait de la pandémie, nous n'avons pas renouvelé notre inscription pour 2021. En fonction de l'avancée de la maladie, nous relancerons l'activité. Pour le moment, le Club est en sommeil.

Nous avons une pensée toute particulière pour notre ami Joseph. « Quand il est mort le poète » notre bout en train s'en est allé, il va nous manquer.

Le Club est ouvert à toute personne de plus de 60 ans (retraité ou pas) si vous souhaitez nous rejoindre : Tél 02 96 24 93 56.



« Ce n'est pas parce que la situation est désespérée qu'il faut se laisser abattre. » : forte de cette sagesse proverbiale, la Salamandre a retroussé ses manches sur ses petites papattes, et elle a AGI. Résumé des activités de l'année :

Les commandes d'agrumes (Sicile et Andalousie), saisonnalité oblige, ont lieu tout l'hiver et une partie du printemps : de 3 à 5 commandes annuelles, un bon stock de vitamine C! Le partenariat est très actif avec l'association Beg Lipous de Saint-Nicodème : commandes groupées de vin, farine d'épeautre, confitures artisanales, semences bio chez le Biau Germe, plants potagers et ornementaux...

Le Confinement a modifié les plans, mais pas les envies ni les initiatives. Relayant les producteurs locaux Trémargatois, nous avons mis en place des commandes-livraisons hebdomadaires de fromages de chèvre avec la Ferme de Kergonan : pratique qui s'est pérennisée depuis. Dans le même esprit, vivent les paniers de légumes bio des Jardins de Lampoul !

Avec le DÉconfinement, nous avons accueilli trois nouvelles familles, et repris les commandes d'épicerie sèche avec Bioméné: la livraison de la mi-mai a été effectuée avec prudence de sioux, masques, gestes barrières et mise à l'abri des colis durant trois jours avant leur récupération... MERCI à Dominique Cribier dont c'était la dernière livraison avant la quiiiiille !!! Le relai de Bioméné passe à Nicolas Guennic, qui devient notre nouvel interlocuteur.





Novembre 2020... REconfinement: youpi!

Des contacts sont en cours afin de relancer d'autres commandes spécifiques : Fromages type Morbier, Comté, Saint-Nectaire... Vins d'Alsace... Produits d'entretien et cosmétiques... À suivre!

La commande d'automne avec Bioméné, puis sa livraison sanitairement correcte nous permettra de tenir l'hiver et se faire quelques gâteaux à noël (si, si). Même chose pour les agrumes : on n'est jamais si bien poupouné.e que par soimême, sans blague.

ALORS, BIEN SÛR, cette année de m...asques n'a pas été de tout repos, et l'on a dû, hélas et comme tout le monde, renoncer à pas mal de choses : notamment nos ateliers culinaires (les fameux stages-crèpes, entre autres) et les animations des soirées-crèpes avec l'association Tal An Dour. On espère néanmoins que ce sera de nouveau possible dans un proche avenir!

D'ici là, restez zen, prenez soin de vous et ne vous laissez pas abattre!

Signé: toute l'équipe de la Salamandre

contact: lasalamandre22@orange.fr

ASSOCIATION LES AMIS DE LA CHAPELLE DU LOC'H

Le pardon du Loc'h 2020 n'a pas eu lieu pour cause de pandémie. Néanmoins, quelques volontaires ont nettoyé les abords et l'intérieur de la chapelle courant juin.

Et en ce début mars 2021, nous ne savons pas encore si le pardon aura lieu vu les circonstances. Il faudrait néanmoins prévoir une journée de nettoyage courant juin. Avis aux volontaires!

Si tout se passe bien, le pardon aura lieu les 10 et 11 juillet 2021.





····· LE BLAVET, PARADIS DES PÊCHEURS

SOUVENIRS D'UN RIVERAIN DU BLAVET SUR PLUS DE 70 ANS

D'aussi loin que remontent mes souvenirs, le Blavet y occupe une place particulière. La rivière au parcours sinueux prenait selon les saisons des aspects très changeants. Les fortes périodes pluvieuses provoquaient l'inondation des pairies et la vallée se transformait en un gigantesque lac, alors qu'aux périodes d'étiage un petit filet d'eau au-dessus des bancs de sable permettait de traverser à pied sec!

Seuls dans les méandres, les trous d'eau parfois profonds de deux mètres permettaient aux jeunes nageurs de s'y baigner. Les animaux en profitaient aussi pour aller goûter l'herbe du voisin!

Je vous parle de cette portion du Blavet située entre le pont de Goas Arc'hant et le pont de Saint Antoine. Peu d'affluents sur cette portion de rivière en dehors de la rivière du Loc'h qui était également un beau parcours à truites. Il faut dire qu'à l'époque les prairies et les berges étaient entretenues, les prairies étant une composante importante de l'équilibre fourrager des fermes, on n'y voyait pas d'arbres et les berges étaient fauchées tous les ans puis pâturées par les animaux.

Frontière naturelle entre Peumerit et Lanrivain, les passages étaient rares. Entre le pont de Goaz arc'hant et le pont de St Antoine, seule une passerelle de bois branlante (ar goadenn) permettait de passer de Kerhellou à Traou Blavez: une simple planche posée sur deux grosses pierres de taille. Ce passage entre Peumerit et Lanrivain était très fréquenté jusqu'aux années 60, avant l'avènement des voitures et il fallait une bonne dose de témérité pour s'y aventurer. Il n'était pas rare que l'un des riverains soit sollicité pour aider au passage. À cet endroit, l'eau était assez profonde et un rétrécissement du lit provoquait un remous pas très engageant...Un autre pont fut construit en 1959 pour permettre le passage des engins agricoles entre le Rocleu et Traou Blavez. Les tracteurs et remorques pouvaient ainsi passer d'une ferme à l'autre.



L'inauguration du pont : Marie & Yves Le Graët, leur fille, Mr Pernez, Michel Auffret, Fañch Tydou, Job & Renée Auffret - (Archive Le Graët)

LE PARADIS DES PÊCHEURS

Cours d'eau de première catégorie le Blavet était la rivière à truites par excellence. On y venait de très loin, Guingamp, Saint Brieuc et même Rennes pour taquiner la truite. Les locaux pêchaient le plus souvent au buzug, le ver de terre. L'équipement requis était sommaire : une gaule de bambou ou tout simplement de noisetier, quelques mètres de soie et

un hameçon. Le ver était abandonné à certaines périodes au profit de la sauterelle ou du grillon. Les citadins usaient d'un équipement plus sophistiqué. Beaucoup pêchaient à la mouche. Quel spectacle de les voir fouetter l'air avec leur canne souple déployant des longueurs impressionnantes de soie pour poser avec dextérité la mouche à l'endroit choisi. Peu à peu, est apparue une nouvelle catégorie de pêcheurs que les aristocrates de la mouche ont affublé du nom de « ferrailleurs ». Une canne courte, un gros moulinet qui permettait de lancer un leurre métallique aux couleurs vives, équipé d'un hameçon triple. Les gens de la mouche n'appréciaient pas les ferrailleurs, leur reprochant de faire fuir la truite ou de la blesser avec leurs hameçons multiples... Néanmoins la cohabitation était plutôt pacifique!

De nombreux personnages plus ou moins célèbres ont arpenté les berges du Blavet. Parmi eux, Iwan Brenn Ber a laissé à la postérité une chanson magnifique sur la pêche à la truite dans les « nechou c'hrouz » sur la rivière du Loc'h entre Peumerit et Kerléon. Cette chanson était fréquemment chantée par Ann Maï Penneg, maman de Jean Le Magourou. Le Blavet était fréquenté par beaucoup d'ecclésiastiques dont le plus célèbre fut incontestablement Mab Sulon alias Auguste Loriquer (1903-1972), poète, barde, écrivain de langue bretonne, Docteur en philosophie de l'école grégorienne de Rome, missionnaire diocésain, brillant prédicateur, pique assiette notoire, mais avant tout grand pêcheur devant l'éternel. Brillant intellectuel, mais assez peu adapté à la vie en société, il avait troqué son poste de professeur de philo à l'école St Charles de St Brieuc contre un poste de missionnaire itinérant diocésain. Électron libre en somme, il circulait de paroisse en paroisse, au volant de sa voiture «Fargantine» aidant les recteurs lors des pardons ou des grandes fêtes liturgiques, prêchant et pêchant assurant ainsi sa subsistance. La truite contre le gîte en somme! Ses sermons étaient régulièrement émaillés d'anecdotes relatives à la pêche!

Pierre Touzé de Lanrivain était sans conteste le plus remarquable des pêcheurs. Il ne payait pas de mine, pauvrement vêtu avec, par temps de pluie un sac de jute en guise de capuche. Il pêchait à la mouche. Son matériel était des plus rudimentaires: une canne composée de deux morceaux de noisetier raboutés par un morceau de fil de fer. Point de moulinet mais une longueur impressionnante de soie, des mouches fabriquées par ses soins et adaptées à la saison et au type d'insectes du moment. Pierre ne s'aventurait au bord du Blavet que quand il avait la certitude que la truite allait mordre. Il ne passait pas des journées entières au bord de l'eau, mais dès que le temps était propice, temps très court parfois, il était là et s'employait à sortir du poisson... Les citadins étaient assez perplexes en voyant l'attirail de Pierre, mais très vite, la dextérité et la réussite imposaient l'admiration. Pierre était pêcheur et chasseur selon la saison. Il écoulait ses prises auprès des notabilités de la région. C'est ainsi qu'il fréquentait assidûment le Rocleu où il livrait régulièrement ses truites.

Depuis, beaucoup d'eau a coulé dans le Blavet, un barrage a été construit et mis en eau en 1981 en noyant à jamais cette magnifique vallée...

Jean Yves Blouin - À suivre...

LA MULETTE PERLIÈRE

Le ruisseau du Loc'h héberge une population de moules d'eau douce: la mulette perlière (margaritifera margaritifera).

Il s'agit d'une moule noire d'environ 10 cm de longueur qui est fichée à la verticale dans les sédiments. Cette espèce est rare et extrêmement menacée. Elle appartient au groupe des bivalves et se nourrit d'éléments fins par filtration de l'eau (env 50 l/j). Le ruisseau du Loc'h abrite la plus grande population du département des Côtes d'Armor.

La moule possède un pied, muscle extrêmement puissant qui lui permet de se déplacer et de s'enfoncer dans le sable. Elle est présente dans les rivières fraîches où l'on retrouve également son poisson-hôte : la truite fario. En effet, la mulette est hébergée sous forme de larve microscopique pendant 8 à 10 mois sur les branchies des truites. Quand elle est suffisamment développée, elle quitte la truite pour disparaître dans les sédiments du fond de la rivière pendant 5 ans. À partir de 6-7 ans les jeunes mulettes réapparaissent. Elles deviennent sexuellement mâtures vers 15 ans. Cette espèce est dite « parapluie » : elle est un bio-indicateur qui préserve un grand nombre d'autres espèces.

Cette espèce est présente des deux côtés de l'Océan Atlantique, en Amérique du Nord et en Europe.

Comme son nom l'indique, elle peut produire une perle (très rare: environ une perle de qualité sur 1000 à 2000 individus). Cette perle est créée par un grain de sable, qui introduit au sein de la moule, est ensuite recouvert de plusieurs couches de nacre.

Un programme national d'action existe et est coordonné en Bretagne par l'Association Bretagne Vivante en lien avec d'autres partenaires comme Natura 2 000 ou les fédérations de pêche. Pour tester la survie et noter la croissance des moules, des boîtes, contenant des jeunes individus, sont implantées dans la rivière. Une ferme d'élevage, construite à la pisciculture du Favot à Brasparts dans les Monts d'Arrée, financée par un programme Life et l'Union Européenne. L'objectif, à long terme, est de relâcher des jeunes moules dans les cours d'eau du Centre Bretagne, dont le ruisseau du Loc'h. L'idée est de relancer la dynamique de l'espèce, pour, qu'à terme, la viabilité de l'espèce soit satisfaisante et donc autonome.

Pour effectuer les recherches, suivis et comptages, et pouvoir observer les mulettes au fond de la rivière, nous utilisons un aquascope, sorte de grosse loupe étanche en forme de cône. Cette opération est assez longue et fastidieuse car il faut scruter chaque cm² du fond de la rivière à la recherche de moules, même celles de petite taille.

La population de mulettes du Loc'h a pu être recomptée en 2020. Les résultats ne sont pas bons. Nous assistons à une perte d'environ 50 % de la population sur 6 ans.

Une nouvelle technique pour rechercher l'espèce a été testée avec succès depuis deux ans. Il s'agit de l'ADNe ou ADN environnemental. Tout être vivant, nous y compris, laissons des traces de notre ADN en permanence et en tout lieu : sueur, cheveux, fragment de peau morte, etc.

Le principe est donc de filtrer l'eau pendant 30 minutes, à un endroit précis, puis d'envoyer rapidement le flacon à

un laboratoire spécialisé situé dans les Alpes. Les micros fragments d'ADN sont amplifiés puis lus. Le résultat est imparable. Si l'espèce est présente dans le cours d'eau, le résultat sera positif avec un taux plus ou moins élevé en fonction de la population présente.

Attention, il existe au moins deux espèces de moules aquatiques à Peumerit. Une autre espèce, appelée Anodonte des étangs est également présente. Comme son nom l'indique, elle ne se développe que dans les plans d'eau, comme l'étang du Rocleu ou le lac de Kerne-Uhel. Il s'agit d'une espèce plus grande, jusqu'à 20 cm, qui est de couleur verte et qui possède une coquille très fine. En comparaison, la mulette perlière ne se retrouve que dans les rivières vives à truites. Elle est de couleur noire et possède une coquille épaisse et lourde.

Si vous observez des mulettes vivantes ou mortes (coquilles) dans les rivières du secteur, n'hésitez pas à nous contacter et à nous faire remonter l'information et vos observations. En espérant que l'avenir soit favorable à la mulette, véritable perle de nos rivières!



Suivi de croissance de jeunes mulettes élevées dans des boîtes du Loc'h. Ici, individus d'environ 4 ans (12-15 mm)



Comptage à l'aquascope en 2020



Mulette adulte du Loc'h

Pierrick Pustoc'h, 06 07 10 85 77

······ UN PEU D'HISTOIRE DE PEUMERIT

PEUMERIT-QUINTIN, UNE COMMUNE DU KREIZ BREIZH

Au cœur de la Bretagne, loin du tumulte des grandes villes, il est un espace naturel et culturel où il fait bon vivre, le Kreiz Breizh.

Et, au sein de ce territoire, sur les hauteurs (kroec'hoù en breton) du Pays Plinn s'étend, sur une surface de 14 km2, la commune de Peumerit-Quintin, notre commune.

Ce nom, Peumerit, témoigne de l'ancienneté du lieu. En effet, il est issu du latin *Pomeritum* qui signifie « verger » et remonte à l'époque gallo-romaine.

Le second volet de ce nom, Quintin, est un rappel de l'appartenance de Peumerit à la baronnie de Quintin sous l'Ancien Régime.

La commune de Peumerit-Quintin est l'héritière de l'ancienne paroisse de Peumerit, Purud ou Purid en breton. Cette paroisse dépendait de l'évêché de Quimper (Eskopi Kemper), donc de la Haute Cornouaille (Kerne Uhel en breton).

Le Bourg de Peumerit est né au haut Moyen-Âge, autour de la motte féodale encore bien visible aujourd'hui et de la chapelle du château devenue après trois reconstructions (14°, 16° et 19° siècle) l'église paroissiale Sainte Anne (iliz Santez Anna).

La paroisse de Peumerit, devenue commune à l'époque révolutionnaire ne comprenait pas la trève du Loc'h, ni quelques villages, tel Le Cosquer, aujourd'hui disparu.

Cette trève du Loc'h, rattachée à la révolution à la commune de Maël-Pestivien deviendra terre peumeritoise par ordonnance royale de 1826...

LES MAIRES DE PEUMERIT

| Jusqu'en 1806 | De 1912 à 1935 |
|--|---|
| GABRIEL LE BAHEZRE | RENÉ LE PROVOST |
| Cultivateur au Danouët Vihan | Cultivateur au Danouët |
| De 1806 à 1812 | De 1935 à 1938 |
| BERNARD LE GOARDEUR | JEAN LE RAY |
| Agriculteur à Colet Even | Agriculteur à Goas Arc'hant |
| De 1813 à juillet 1815 YVES SAVÉAN | De 1938 à 1945 FRANÇOIS LE VAY Agriculteur au Loc'h |
| De juillet 1815 au 15 août 1816 FRANÇOIS LE GUENNIC | De 1945 à 1977 ERNEST RIOU Agriculteur au Danouët |
| De septembre 1816 à l'été 1852 | De 1977 à 1983 |
| JULIEN LE BAHEZRE | JEAN BLOUIN |
| Cultivateur au Danouët Vihan | Agriculteur à Kerhellou |
| De 1852 à 1866 | De 1983 à 1992 |
| BARTHÉLÉMY LE CAM | PIERRE-LOUIS LE NAOU |
| Agriculteur à Goas Arc'hant | Retraité au Bourg |
| De 1866 à 1883 | De 1992 à 2014 |
| GUILLAUME PHILIPPE | ROBERT LE MOIGNE |
| Agriculteur au Rocleu | Agriculteur à Kerbargain |
| De 1884 à 1904 | De 2014 à 2020 |
| YVES LE CAM | MICHEL CONAN |
| Agriculteur à Goas Arc'hant | Agriculteur à Colet Even Bras |
| De 1904 à 1912 | Depuis 2020 |
| JEAN-MARIE LE SPEC | MARIE-HÉLÈNE BERNARD |
| Cultivateur au Loc'h | Retraitée à Kerhellou |

AR RE GOSHAÑ

HUBERT LE CAM, doyen de la commune



C'est un jeune doyen : 80 ans seulement et toujours jeune homme.

Hubert est né le 2 octobre 1940 à la maternité de Pabu à une époque où toutes les femmes accouchaient habituellement à la maison.

Ses parents étaient agriculteurs à Kernevez où il habite toujours. Jean Marie Le Cam né à Kergrist Moelou s'est établi dans ce village lors de son mariage avec Sidonie Le Buhan qui y vivait avec ses parents.

Hubert a fréquenté l'école primaire de Peumerit puis le collège Edouard Herriot de Rostrenen jusqu'en classe de quatrième. Il rejoint ensuite ses parents sur la ferme familiale. Les soins aux animaux, les labours avec les chevaux, le foin, la moisson, tel fut le quotidien d'Hubert. Son père Jean-Marie décédera en 1963. À cette époque, la modernisation des fermes va bon train, en 1964 ce sera l'achat d'un tracteur suivi plus tard de la construction du hangar.

Les loisirs? Hubert aime beaucoup jouer aux boules. Il fréquente assidûment les concours et la route de Magoar n'a aucun secret pour lui. Les promenades à pied ou à vélo, la pêche en rivière ou au bord du lac agrémentent le quotidien. Le jardin est aussi une de ses occupations favorites. Les légumes pour la cuisine et les betteraves fourragères pour occuper le terrain. N'ayant plus d'animaux, ni vache ni lapin, Hubert trouve facilement des acquéreurs pour ses betteraves.

Les années passant, le vieillissement de la population du village est inexorable. Au décès de Sidonie, Hubert se retrouve seul. Germaine, sa voisine et tante, doyenne de la commune pendant de longues années, est seule elle aussi! Hubert fait le taxi, les courses, tout le nécessaire, mais la solitude est pesante. Deux habitants dans ce village qui fut naguère assez peuplé: 23 résidents en 1841!

L'arrivée d'un jeune couple, Riwanon et Pierrick, va rompre cette monotonie et le village va «rajeunir» avec la naissance de leurs trois enfants, puis l'arrivée d'Aurélie, Alain et leurs enfants. Il y a maintenant 12 résidents au village, presque autant que lors du recensement de 1906 où Kernevez/La Ville Neuve (selon les anciens recensements) comptait 13 habitants! Le village connaît beaucoup d'animation, le changement est total et finis solitude et isolement, de quoi envisager l'avenir avec confiance et sérénité.

RENÉE AUFFRET, doyenne de la commune



Née le 16 octobre 1931, notre doyenne célébrera ses 90 ans à l'automne prochain.

Ses parents Eugène Le Jehan et Cécile Gautier étaient agriculteurs au village de Kerroux où elle a passé son enfance. À l'issue de sa scolarité à Peumerit puis à l'école Notre Dame de Guingamp pendant la guerre, Renée est revenue à Kerroux auprès de ses parents.

Joseph Auffret et Renée se marient le 15 juin 1953. Job est venu de la commune voisine de Kergrist-Moëlou et ne quittera plus Peumerit. Michel, leur fils naîtra en 1954 à Kerroux.

Dans les années d'après guerre la vie sur une petite ferme n'était pas de tout repos... Job et Renée ont saisi une opportunité qui se présentait. La ferme du Rocleu a été mise en vente en 1955. Les nouveaux acquéreurs Mr et Mme Pernez arrivaient du Maroc où ils possédaient une très grosse exploitation. Âgés, ils ont embauché deux familles pour la mise en valeur des deux fermes du Rocleu et de Traou Blavez. C'est ainsi que Job et Renée se retrouvent dans un premier temps à Traou Blavez, de l'autre côté du Blavet, puis assez rapidement ensuite au Rocleu. Le changement fut conséquent, passer d'une petite ferme à une grande exploitation, devoir se plier aux ordres d'un patron autoritaire et pas toujours très commode, le « colon »... Job et Renée se sont bien adaptés à leur nouvelle vie et ont habité le Rocleu jusqu'en 1963.

Eugène et Cécile se sont alors retirés à Kerfaven dont ils avaient fait l'acquisition et Job et Renée sont revenus à Kerroux. On était alors entré dans l'ère des « 30 glorieuses » et les conditions de vie s'étaient nettement améliorées. Ce fut l'époque de l'entraide entre voisins pour les foins, la moisson, les rutabagas... et des longues soirées entre amis après les journées de travail.

Joseph s'en est allé en 2006 et Renée a vécu seule à Kerroux jusqu'en 2019. À la suite d'une hospitalisation, elle a rejoint l'EHPAD de St Nicolas du Pélem où elle m'a accueilli avec son franc sourire légendaire. Elle y a retrouvé de vieilles connaissances, Jeanine, Séraphine et bien d'autres avec qui elle partage les nouvelles ou joue aux dominos entre deux visites.

Longue vie à notre doyenne!

QUOI DE NEUF À LA CCKB



L'année 2020 aura été marquée par un événement mondial : la pandémie du coronavirus.

Cette crise du COVID-19 a bouleversé notre quotidien, nos habitudes, nos comportements...

Face à la déclaration d'urgence sanitaire, les collectivités territoriales ont du s'adapter, s'organiser pour y faire face et assurer la continuité des services publics dans ce contexte anxiogène.

Prévues les 15 et 22 mars 2020, les élections municipales se sont finalement tenues le 15 mars et le 28 juin (pour 5 des 23 communes de la CCKB pour lesquelles le résultat du premier tour n'avait pas été conclusif). Jamais une élection locale n'avait dû être interrompue de la sorte.

L'attente de l'installation des nouveaux maires a eu pour conséquence de reporter l'installation du conseil communautaire au 17 juillet 2020.

Lors de cette séance, Sandra LE NOUVEL a été élue Présidente de la CCKB.

Elle succède à Jean-Yves PHILIPPE après douze années de présidence.

La Présidente a présenté le 27 juillet le nouvel exécutif de la structure dont le conseil communautaire est aujourd'hui composé de 40 membres (34 lors de la dernière mandature) :

| 1 ^{er} Vice-Président | Jean-Yves PHILIPPE | Développement culturel et associatif |
|---------------------------------------|---------------------------------|---|
| 2 ^{ème} Vice-Président | Guillaume ROBIC | Coordination culturelle, animation associative, communication |
| 3 ^{ème} Vice-Président | Jérôme LE JART | Attractivité et développement économique |
| 4 ^{ème} Vice-Présidente | Rollande LE BORGNE | Services à la population |
| 5ème Vice-Président | Daniel LE CAËR | Urbanisme - Habitat |
| 6 ^{ème} Vice-Président | Thierry TROËL | Economie, filières et développement du territoire |
| 7 ^{ème} Vice-Président | Georges GALARDON | Déploiement numérique |
| 8ème Vice-Présidente | Magalie CORGNIEC | Développement numérique |
| 9 ^{ème} Vice-Président | Rémy LE VOT | Enfance jeunesse, mobilités |
| 10 ^{ème} Vice-Président | Raymond GELEOC | Politique des déchets |
| 11 ^{ème} Vice-Président | Eric BREHIN | Environnement |
| 12 ^{ème} Vice-Président | Martine BOU-ANICH | Développement touristique |
| 1 ^{er} Conseiller Délégué | Alain CUPCIC | Innovation, coopération |
| 2 ^{ème} Conseillère Déléguée | Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN | Insertion, solidarités |
| Conseiller Référent | Alain GUEGUEN | Référent au Pays COB, pour les services publics et rapporteur du budget |

Six commissions thématiques ont été mises en place par la suite. Elles sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil. Elles ne sont pas dotées de pouvoirs décisionnels, mais elles représentent des instances de débats et de préparation des décisions du bureau et/ou du conseil.

- Culture, vie associative, communication
- Environnement, politique des déchets
- Services à la population, enfance jeunesse, mobilités
- Économie, développement du territoire
- Numérique
- Tourisme, urbanisme

Le budget principal 2020 a été voté sous l'ancienne mandature, en mars dernier.

Il s'équilibre à hauteur de 14 190 620 € en fonctionnement et 6 876 866 € en investissement.

Les taux d'imposition votés au niveau intercommunal sont restés inchangés depuis la réforme fiscale liée à la suppression de la taxe professionnelle, en 2010, et applicable en 2011 ainsi que pour les trois taux des ménages qui ont été maintenus sur cette période.

De même, le taux de la taxe d'ordures ménagères est immuable depuis 2009 malgré une aggravation du coût du service.

La rigueur dans la gestion des actions et services portés par la CCKB a permis de ne pas avoir recours à une augmentation de la pression fiscale.

Bien que retardés par la crise sanitaire, les gros investissements de cet exercice 2020 ont pu avancer : les travaux de construction de la halle et des aménagements de l'Institut des Jardins et du Paysage de Bretagne à Lanrivain ainsi que la transformation d'une maison d'habitation en annexe au musée de la Résistance en Argoat, à St-Connan, sont en phase d'achèvement.

Au niveau de l'abattoir intercommunal, 250 000 € de travaux ont été réalisés suite à la mise en place d'une action de valorisation de l'élevage local. Les travaux d'extension du Parc d'Activités de Kerjean à Rostrenen, débutés en mai dernier, seront réceptionnés à la mi-décembre.

Avec l'attractivité économique, l'éolien constitue la principale ressource interne pour permettre le développement des services communautaires et le soutien au tissu associatif local.

Une Société par Actions Simplifiée à associé unique «Énergies Renouvelables du Kreiz-Breizh » a été mise en place avec un capital social de 200 000 €.

C'est par l'intermédiaire de cette société que se valideront les partenariats en cours et à venir avec les développeurs par la prise de participation dans les sociétés créées pour le développement, la construction et l'exploitation d'équipements de production d'énergies renouvelables.

La mise en place d'une maison France Service, par l'intermédiaire d'un bus itinérant avec la MSA, est en cours de labellisation.

Ce bus viendra compléter l'offre, sans y porter concurrence et sillonnera l'ensemble des communes, avec des permanences fixes pour faciliter les démarches des usagers, toucher des personnes isolées et désœuvrées, notamment face à l'accès au numérique. Le démarrage est prévu courant du 1^{er} trimestre 2021.

Enfin, face à la crise sanitaire, la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh a contribué, à hauteur de 38 000 €, à la mise en œuvre du fonds Résistance de la Région afin de répondre urgemment aux difficultés immédiates des plus petites entreprises, des indépendants et des associations dont les besoins ne sont pas ou partiellement couverts par les dispositifs nationaux en place.

Puis, afin d'apporter une réponse concrète en faveur des commerces fermés du territoire, la CCKB a développé une opération, originale et innovante, « *Kreizy Commerces* » avec un dispositif de bons d'achat bonifiés à 100 % (un bon acheté 20 € vaudra 40 €).

La CCKB, sur sa compétence économique, a financé ce dispositif à hauteur de 40 000 euros.

La vente des bons d'achat aidés auprès des commerces de la CCKB est accessible sur la plateforme

www.sauvetoncommerce.fr/kreizycommerces







sauve ton commerce.fr



En magasin





En pharmacie

es déchets piquants et coupants soin à risque infectieux) (Déchets d'activité de



Les médicaments et les DASRI sont à mettre dans une boîte distribuée gratuitement en pharmacie. Les boîtes leines sont à déposer en déchèterie.

24 Déchèterie

- Bien fermer les emballages des produits dangereux.
- Avant d'aller en déchèterie, triez vos déchets par catégorie. Si vous avez un doute, demandez conseil auprès des agents.





JE FAIS DE

Déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE),

piles, batteries, lampes, pneus, peintures

produits phytosanitaires et ménagers...

végétaux, gravats, feraille, matelas, meubles, cartons...

Les déchets toxiques :

Deux déchèteries sont à votre disposition pour

Les déchets encombrants :

une seconde vie et **<u>Irier ses déchets</u>** c'est leur donner réduire le coût

14h-17h30

14h-18h

Fermé 9h-12h

13h30-18h

9h-12h

Mardi au samedi

Lundi

Fermé









St-Nicolas-du-Pélem

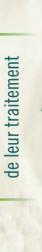
Après-midi

été

Après-midi

déchèteries

d'ouverture



la ressourcerie Ti Récup' à Rostrenen.

Plus d'infos sur www.tirecup.fr

pensez aux associations comme los objets peuvent encore servir,





Sacs jaunes

- Ne pas les imbriquer il faut juste bien vider. Laisser les bouchons pas besoin de laver, • En sacs fermés



Tous les papiers



prospectus, enveloppes, cahiers. Journaux, magazines,

Emballages plastique



et sachets, les barquettes/boîtes et pots. Les bouteilles et flacons, les sacs/films

PAS de trop petits er

Papiers de bonbon, losettes de café;.



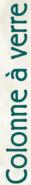
PAS d'objets en plasti Jouets, crayons,

arrosoirs,...

PAS de produits danger

Pots de peinture, piles, ésherbants.

Ordures ménagères cigarettes, restes de repas, brosses à dents, couches, Assiettes cassées, jouets, mouchoirs, bouchons de bouteilles/bocaux, non recyclables et non encombrants Non dangereux, • En sacs fermés



Les cartons et cartonnettes, les briques alimentaires.

Emballages carton



Composteur

pensez à bien aérer

Aérosols, barquettes, conserves, canettes.

Emballages métalliques

feuilles mortes, carton, essuie-tout. tonte de pelouse, reste de repas, Épluchures, marc de café, votre compost en le remuant et équili-

brez 1/3 de matière humide et 2/3 de



INFOS PRATIQUES

FRELONS ASIATIQUES

Plusieurs interventions et diagnostics frelons asiatiques ont pu être menés en 2020 sur notre commune.

Le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes (*vespa velutina*) est une espèce animale exogène (c'est-à-dire non originaire de notre continent) apparue en France il y a maintenant près de 10 ans, très certainement avec le transport maritime, il a commencé à se répandre sur le territoire depuis Bordeaux et le Sud-Ouest de la France.

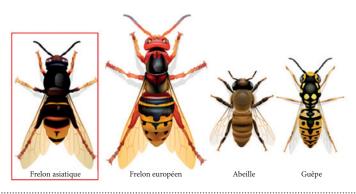
Il réalise souvent un énorme nid ou cocon en papier assez haut dans les arbres, souvent repéré après la chute des feuilles. L'espèce est venimeuse et peut se montrer agressive lorsqu'on la dérange. Elle pose également soucis vis-à-vis de l'abeille domestique.

Le piégeage est possible à l'aide de bouteilles recoupées en forme d'entonnoir avec comme appât du sirop ou de la bière. Il est utile de les capturer sur une période allant de mars à juin lorsque les nouvelles reines partent fonder une nouvelle colonie. Par la suite le piégeage ne sert plus à grand chose, au contraire il attrape essentiellement des espèces locales.

Si vous voyez des frelons chez vous, essayez de diagnostiquer l'espèce (asiatique : aspect sombre ou européen : plus grande et plus « jaune »).

En cas de doute ou de besoin d'aide vous pouvez appeler la mairie qui dépêchera quelqu'un sur place.

Si un nid ou une colonie est constaté, une destruction sera opérée. L'opération est aidée par la CCKB uniquement pour l'espèce frelon asiatique. S'il s'agit d'autres espèces, frelons européens ou guêpes, l'opération n'est pas prise en charge.







N° AZUR : 0810 22 22 22

LE TRAD, Transport rural à la demande

Jours et heures de fonctionnement :

Le mardi de 7h30 à 14h Le mercredi de 7h30 à 18h30

Le jeudi de 13h à 18h30 (priorité aux bénéficiaires des Restos du cœur)

Le vendredi de 23h à 18h30

Sauf les jours fériés et sous réserve de disponibilité des transporteurs locaux



DÉCHÈTERIE DE ROSTRENEN

PA de la Garenne - 22110 Rostrenen 02 96 29 24 96

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

DÉCHÈTERIE DE SAINT-NICOLAS DU PÉLEM

PA du Ruellou - 22480 Saint-Nicolas du Pélem 02 96 29 76 57

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture à 17h30 d'octobre à mars)

NUMÉROS UTILES

COMITE D'ENTRAIDE DU KREIZ BREIZH: 02 96 29 22 10

SAPEURS POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17

SAMU: 15 URGENCE (N° européen): 112

SAMU SOCIAL: 115 PHARMACIE DE GARDE: 3237